

Ayrens le 30 mars 1919.



Monsieur le Préfet.

Je soussigné Tourouge Casimir domicilié à Ayrens ai l'honneur de prier Monsieur le Préfet de vouloir bien m'autoriser à reprendre mon commerce en Espagne à Arganda del Rey où j'habitais avant la mobilisation.

Dans l'espoir que vous voudrez bien prendre ma demande en considération je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet l'assurance de mon profond respect.

Tourouge

Vous soussigné Maire d'Ayrens donnons un avis très favorable à la demande de M. Tourouge tendant à obtenir son passeport pour se rendre en Espagne pour reprendre le commerce qu'il y exerçait avant la mobilisation.

Fait à Ayrens le 29 mars 1919

Le Maire
Vidal

